

BNC approfondissement : le résultat fiscal de la déclaration 2035 et le revenu économique disponible (PL)

Objectifs :

Comprendre sa déclaration 2035. Approfondir certaines possibilités de déductions fiscales de charges. Appréhender la différence entre le résultat fiscal taxable et le revenu économique disponible.

Date et durée :

Lundi 4 mars 2024 de 18h30 à 21h (2.5h), sans pause, en distanciel synchrone via le logiciel Google Meet (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 80 € HT

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenant : Edouard CHAUVET, conseil en gestion de patrimoine, expert-comptable

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Meet après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Etudes de cas concrets
- Exposés théoriques
- Conseils pratiques
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

Lors du déroulement de la formation

- Quiz sur le savoir présenté

A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises, résultats et corrigés
- Mise en place d'un wiki pour consigner les questions et réponses liées à la formation

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – La déclaration 2035

- Savoir lire et interpréter sa déclaration 2035

2^{ème} partie – Focus sur la déduction de certaines charges au plan fiscal

- Les dépenses mixtes et les dépenses forfaitaires
- Les immobilisations et amortissements
- Les locations et crédits de baux
- Les frais de déplacements
- Les cotisations obligatoires et facultatives
- Le statut du conjoint
- Le PEE, PERCO et PER

3^{ème} partie – La distorsion entre le résultat fiscal et le résultat économique disponible

- Mais où est passée ma trésorerie ?
- La notion de fonds de roulement et le besoin en fond de roulement